



## PROJET PASTORAL

***L'école catholique prend l'aspect d'une école pour la personne et d'une école des personnes. « La personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels, est au centre de l'enseignement de Jésus : c'est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de l'école catholique. »***

(Jean-Paul II )

Citation extraite de « *L'école catholique au seuil du troisième millénaire.* »

L'ensemble scolaire des Francs-Bourgeois est un établissement catholique lasallien. Cette double appartenance à l'Église et au réseau lasallien lui donne pour mission essentielle :

- ❶ D'éduquer, de former, de promouvoir la personne humaine dans son intégralité à travers un projet éducatif inspiré de l'Évangile et des intuitions de notre Fondateur, Saint Jean-Baptiste de la Salle.
- ❷ D'accueillir tous ceux, catholiques ou non, qui semblent apprécier et partager une proposition éducative éclairée par la Parole du Christ.
- ❸ De porter une attention particulière et une profonde Charité éducative envers les enfants et les adolescents défavorisés.
- ❹ D'appeler la Communauté éducative, dans sa globalité, à promouvoir l'objectif de formation intégrale à travers les relations, l'engagement personnel et interpersonnel, la réciprocité authentique, la cohérence d'attitudes et de comportements quotidiens.
- ❺ De reconnaître le rôle prioritaire des Parents dans l'éducation de leurs enfants, de les impliquer dans la vie de l'établissement et de privilégier la rencontre et le dialogue.
- ❻ De réaliser la synthèse entre culture et foi, en faisant émerger de l'intérieur même du savoir scolaire, la vision chrétienne de la vie, de la culture, de l'Histoire.

Forte de sa mission et de ces convictions, notre Communauté éducative se fixe une dynamique de vie spirituelle, se donne des structures et des moyens humains pour y parvenir.

## **A. Une dynamique de vie spirituelle**

### **1) Nos orientations pastorales prioritaires**

Nos orientations pastorales prioritaires et les actions qui les concrétisent visent à renforcer les liens humains et à proposer la foi. Elles doivent donc :

- Tenir compte de toutes les personnes : jeunes et adultes, avec un souci d'accueil des différences et d'intégration des nouveaux
- Se vivre dans un climat de fraternité véritable développant la joie et la convivialité entre tous
- Susciter des prises de responsabilités dans le respect et la confiance mutuelle
- Favoriser l'épanouissement de chacun et faciliter la relation aux autres
- Partir des questions des jeunes pour qu'ils découvrent la source de vie qu'ils portent en eux
- Être attentives aux nouvelles pauvretés : perte des idéaux et du sens de la vie
- Être à l'écoute des familles. Particulièrement, des « faibles » ou « désunies » et favoriser leur insertion par un soutien simple et discret, riche de sensibilité et de délicatesse
- Créer des liens entre l'Ecole, le Collège et le Lycée par des actions transversales
- Annoncer à tous les hommes que Dieu les aime, que le Christ est mort et ressuscité pour eux, que l'Esprit Saint leur est donné pour qu'ils aient la vie en abondance.
- Accueillir avec joie ceux et celles qui commencent à cheminer dans la foi et demandent à entrer dans le sein de l'Église
- Vérifier et fortifier sans cesse l'enracinement spirituel de nos actions pour qu'elles ne se réduisent pas à de simples actes d'humanisation

### **2) Les propositions de notre action pastorale**

Nos propositions s'inscrivent dans une démarche éducative chrétienne, permettant de donner du sens et créant, dans la durée, une dynamique d'ensemble.

- **Une initiation à la Parole et une découverte du Christ à travers la lecture des textes de l'ancien et du nouveau testaments** : chacun doit se voir offrir la possibilité de s'ouvrir un jour à la tendresse infinie du Père et à la présence attentive du Fils et de découvrir qu'il a du prix aux yeux de Dieu
- **Une formation à l'intelligence de la foi** : chacun est appelé à découvrir que la vie de tous les jours est le véritable domaine d'expérience de la foi et que la rencontre personnelle avec le Christ vivant permet l'épanouissement de l'être humain
- **Une réflexion chrétienne sur le sens de la vie basée sur l'estime de soi et l'amour des autres** : favoriser l'engagement en invitant chacun à être acteur au service d'un monde plus humain et à passer du geste simplement solidaire et généreux à l'attitude de la Charité qui est à la fois regard bienveillant sur l'autre et signe de l'Amour de Dieu.
- **Un éveil au dialogue interculturel et interreligieux entre les jeunes**
- **Une éducation à l'expression et à la communication** : en partant des attentes et des questions des jeunes et en utilisant les technologies modernes (vidéo, informatique, Internet, multimédia...)
- **Faire prendre conscience aux jeunes de ce qui les constitue** : interrogations, envies, souffrances, blocages, violences...
- **Une sensibilisation au Beau** : catéchèse à partir d'œuvres d'Art, beauté des célébrations
- **Un appel à l'intériorité et à l'apprentissage de la relecture personnelle par des temps de prière et de retraites** : éveiller aux choix de vie et à l'appel vocationnelle
- **Une invitation au dynamisme spirituel** : participation à l'Eucharistie (messes hebdomadaires), au sacrement de Réconciliation (Avent et Carême) et aux différentes célébrations
- **Une formation et un accompagnement aux engagements de vie chrétienne** : Baptême, sacrement de Réconciliation, Première Communion, Profession de Foi, Confirmation.

- **Un accompagnement des parents qui souhaitent découvrir leurs responsabilités de parents chrétiens**
- **Une Pastorale des animateurs** : des formations spécifiques, adaptées aux champs d'interventions de niveau des acteurs de la Pastorale
- **Des temps de convivialité** renforçant la cohésion communautaire des acteurs de la Pastorale
- **Une participation active aux évènements diocésains** : présence aux Fraternelles de Jambville et de Lourdes, présence à la rencontre des Catéchumènes à saint Séverin et des Confirmés de l'an II à Notre Dame
- **Une prise en compte des propositions de la tutelle lasallienne** : découverte et mémoire de la personnalité de Saint Jean-Baptiste de la Salle, rassemblements spécifiques...

## **B. Des structures nécessaires**

Les Chefs d'établissement sont les premiers responsables de la Pastorale. Ils sont assistés dans cette mission par l'Aumônier de l'établissement et l'animateur en pastorale scolaire.

Ensemble, ils doivent s'employer à manifester concrètement que la Pastorale est un élément majeur du travail d'éducation accompli par l'établissement.

**Le Conseil Pastoral** a une fonction de réflexion et d'impulsion. Au service de la communauté éducative, il est « veilleur et «éveilleur » pour la mission pastorale. Son attention porte sur :

- La mise en œuvre du projet pastoral
- L'harmonisation des actions pastorales de chaque niveau
- La cohérence entre le vécu de l'établissement et son projet éducatif

Il est constitué de membres du Conseil de Direction, de représentants de la communauté éducative, de personnels enseignants et non enseignants en charge de Pastorale, de représentants des parents et des élèves. Sa composition est précisée dans l'annexe ci-jointe.

Il se réunit une fois par trimestre.

**Le Bureau** prépare les réunions et les ordres du jour du Conseil pastoral, assure la mise en œuvre des actions retenues par le conseil pastoral et gère le budget de la pastorale.

Il se réunit deux fois par trimestre.

Sa composition est précisée dans l'annexe ci-jointe.

## **C. Des moyens humains**

- Il nous semble opportun de rappeler que la présence de consacrés, à l'intérieur de la communauté éducative, tels que l'Aumônier, des Religieuses et des Religieux, est une richesse. Avec les laïcs engagés dans la pastorale, elle est un exemple du don de soi au service des jeunes et des adultes et offre une image vivante de l'Eglise.
- L'adjointe, chargée de la coordination pastorale, est nommée en concertation entre la Tutelle, le Chef d'établissement et l'Aumônier.
- Le Conseil Pastoral arrête les moyens d'animation pastorale de l'établissement. Chaque cycle (Ecole, Collège et Lycée) organise l'animation pastorale qui le concerne. Cette organisation est présentée chaque année dans un livret distribué à tous les membres de la Communauté éducative et à la Tutelle. Le Conseil Pastoral met au point ce document au début de chaque année scolaire.
- Le responsable de l'évènementiel pastoral, les animateurs, les intervenants, le groupe musical d'animation pastorale, disposent de locaux adaptés aux diverses rencontres et activités pastorales.
- Chaque année un budget de fonctionnement sera fixé et attribué à l'animation pastorale.

- Les chefs d'établissement proposent chaque année les formations lasalliennes à des adultes désireux de s'engager notamment, dans l'animation pastorale.
- Les chefs d'établissement, l'aumônier et l'adjointe à la pastorale scolaire entretiennent les liens avec la Tutelle lasallienne et les instances pastorales des paroisses, du doyenné et du diocèse.
- Chaque année, le Conseil Pastoral réexamine le Projet Pastoral de l'établissement et son budget.
- Enfin, il appartient à tous ceux qui sont en responsabilité pastorale de se préserver un espace personnel de silence dans lequel ils puissent se tourner vers le Dieu de tendresse, retrouvant force auprès de lui ou lui offrant le sacrifice de louange, selon leur besoin : prière personnelle, accompagnement spirituel, retraite.

## **En conclusion**

Tous les membres de la communauté doivent être porteurs dans leur travail d'éducation « *d'une vision de la personne et de la société puisée aux sources du mystère pascal du Christ* » (\*). Leur témoignage personnel en actes et en paroles est indispensable à la crédibilité de leur travail d'éducation, à la découverte par les élèves d'un chemin de foi qui passent à travers tout ce qu'ils vivent et à la visibilité du don de la grâce que l'Église met en œuvre au service de l'humanité.

C'est pourquoi, notre projet pastoral n'est pas une affaire de « spécialistes ». Chacun des membres de la communauté éducative des Fracs-Bourgeois, en s'inspirant des priorités de son fondateur, celles de Jean-Baptiste de la Salle, participe activement aux besoins en éducation des jeunes par la transmission de son savoir. Savoir qui, selon les talents de chacun, se décline en savoir connaissance et savoir-faire, savoir-vivre et savoir être, savoir recevoir et savoir partager, savoir croire et savoir donner.

Enfin, le regard que nous portons sur les jeunes doit traduire l'amour que nous leur portons et dont ils ont besoin pour se découvrir et grandir. C'est par le regard que nous sommes d'abord témoins du Christ.

(\* ) *Préambule du Statut de l'Enseignement catholique n°6 – 1996*

## COMPOSITION DU CONSEIL PASTORAL ET DU BUREAU PASTORAL

Conjointement au Projet Pastoral de l'Établissement, sont créées les structures nécessaires à sa réalisation, à savoir : Le Conseil Pastoral et le Bureau Pastoral.

1. **Le Conseil Pastoral** est composé de 20 membres répartis en 8 membres de droit et en 12 membres volontaires ou cooptés pour un an renouvelable.

Sont membres de droit :

- Les chefs d'établissement
- Le chef d'établissement adjoint
- Le responsable de la Tutelle ou son représentant
- L'aumônier
- L'adjoint en pastorale scolaire
- Le responsable de l'évènementiel pastoral
- Un représentant des responsables de niveaux

Sont membres désignés :

- 1 enseignant par entité pédagogique (Ecole, Collège et Lycée)
- 1 représentant des personnels non enseignant
- 3 parents, si possible 1 par cycle (Ecole, Collège et Lycée)
- 2 élèves collégiens (1 niveau 4<sup>ème</sup> et 1 niveau 3<sup>ème</sup>)
- 3 élèves lycéens (1 niveau seconde, 1 niveau 1<sup>ère</sup> et 1 niveau Terminale)

2. **Le Bureau** est constitué des chefs d'établissement, de l'aumônier de l'établissement, de l'APS, du responsable de l'évènementiel pastoral, du représentant des responsables de niveaux, d'un représentant des parents, d'un représentant des personnels enseignant et non enseignant.

## MEMBRES DU CONSEIL PASTORAL

Mars 2007

### Membres de droit

M. GRASELLI  
Mme. QUENTIN  
M. BLOT  
Frère Jean-Paul ALETH  
Père Antoine d'AUGUSTIN  
Mme. BENOIST  
M. METROPE  
M. FOURNIER

### Membres désignés

M. BRAS  
M. DOUCET  
Mme. DESNOUES  
Mme. BOURGNINAUD  
M. CASADAVANT  
M. CLEMENT  
M. D'HERBECOURT  
M. WEINACHTER Etienne (4ème G)  
Melle. CARLES Maïlys (3ème F)  
Melle. POTIN Alice (2.6)  
Melle. TEILLARD d'EVRY Claire (1S2)  
Melle. GAUTIER Tiphaine (TS2)